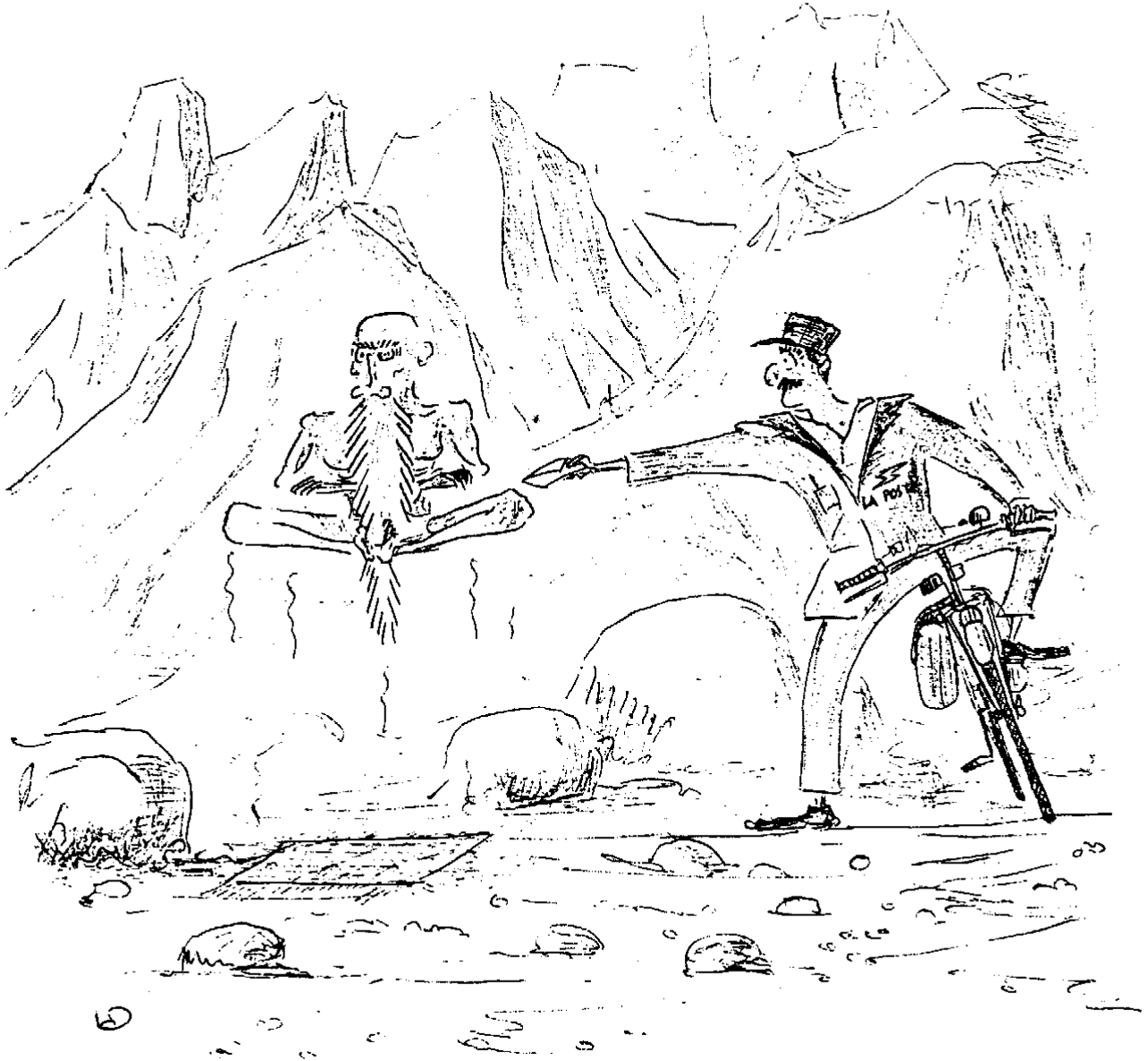


LE COURRIER DE L'ASCETE



N° 34

juin 2010

juin 2010

SOMMAIRE

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 AVRIL 2010.
- *IN MEMORIAM* : HELENE MAUREL
- NOUVEAUX MEMBRES.

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 AVRIL 2010.

La séance est ouverte à 10 heures, au centre « *les Isards* » à Py (66).

Membres présents : Yoan BRAUD, Bernard DEFAUT, Benoît DUHAZE, Stéphane JAULIN, David MORICHON, Didier MORIN et Eric SARDET.

Membres absents, excusés : Loïc DEFAUT, Jacques DESILE, Véronique MAURIN.

Secrétaires de séance : Stéphane JAULIN et Yoan BRAUD

ORDRE DU JOUR

1. *Approbation du compte-rendu du dernier CA.*
2. *Lieu, date et ordre du jour de la prochaine AG.*
3. *Point sur les ventes de l'Atlas UEF.*
4. *Point sur le prochain MOE.*
5. *Amélioration des Recommandations aux auteurs*
6. *Compte tenu de l'augmentation du nombre d'adhérents, faut-il augmenter le tirage de la revue ?*
7. *Atlas national : comment améliorer le masque de saisie Excel ? Et quel logiciel choisir pour centraliser les données (Serena ?, Cybertracker ?, bdnat ?, DFF ?, ...)*
8. *Point sur la participation de l'ASCETE au GSG (UICN). Ne faudrait-il pas créer une commission interne à l'ASCETE pour réfléchir à l'amélioration des critères UICN ?*
9. *Amélioration du site Internet. 1). Serait-il utile de traduire en anglais les rubriques? Si oui, qui pourrait intervenir : Samuel Danflous ? Susie Salies ? autre ?). 2). Faut-il créer des liens qui conduisent depuis chaque espèce (dans la liste officielle) non seulement à une ou plusieurs photos mais aussi à la carte de l'atlas UEF ? 3). (etc.).*
10. *Questions diverses.*

1. Approbation du compte-rendu du dernier CA.

Vote. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2. Lieu, date et ordre du jour de la prochaine AG.

Proposition :

Centre les Isards à Py (66), le samedi 02 octobre à partir de 10 heures.

Ordre du jour :

1. *Quorum.*
2. *Rapport moral et compte rendu d'activités.*
3. *Rapport financier.*
4. *Montant des cotisations.*

5. *Renouvellement du Conseil d'Administration.*

6. *Point sur les articles prévus pour le tome 16 de MOE.*

Vote. Cette proposition est adoptée à l'unanimité

3. *Point sur les ventes de l'Atlas UEF.*

Sauf erreur l'UEF a imprimé **200** exemplaires. B. Defaut en a reçu **150** et Eric Sardet **30**.

	ASCETE	Eric Sardet	autres	TOTAL
Exemplaires donnés	21	08	16	45
Exemplaires encaissés	103	12		115
Stock	37	03		40
TOTAL	161	23	16	200

Nous avons distribué gratuitement **45** exemplaires, nous en avons vendu 115, et il en reste 40 en stock..

B. DEFAUT a demandé à J.-J. BIGNON (injoignable au téléphone) par courriels le 14-09-2009 et le 26-02-2010 d'envoyer la facture. Plus récemment BD a demandé la même chose à la trésorière de l'UEF par écrit (19-03-2010), puis au téléphone. Mais rien n'est jamais venu¹.

4. *Point sur le prochain MOE.*

Actuellement sont prévus : une mise au point bibliographique sur *Podisma gr. pedestris* en France (B. DEFAUT), une mise au point sur la notion de *Tetrix « nutans »* (B. DEFAUT), une révision partielle de *Chorthippus gr. binotatus* (B. DEFAUT & D. MORICHON), une étude sur *Tetrix gavoyi* (ES), une mise au point sur *Chorthippus gr. parallelus* en France (B. DEFAUT & D. MORICHON), la détermination pratique des ♀♀ de *Barbitistes* en France, la liste rouge UICN des Orthoptères de la région Centre (JL. PRATZ & R. CLOUPEAU), une note sur le comportement de cour de *Stenobothrus rubicundulus* (D. MORICHON), une note sur la présence d'espèces diverses dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude (D. MORICHON), une note sur la présence d'*Epacromius t. tergestinus* à Bonne-Anse (Charente-Maritime) (D. MORICHON), une présentation synthétique des synusies orthoptérique collinéennes (B. DEFAUT), une présentation synthétique des synusies orthoptérique montagnardes, subalpines et alpines (B. DEFAUT), étude entomocénotique de la RN de Conat (B. DEFAUT & D. MORICHON). Et peut-être une étude sur le régime alimentaire de *Sphingonotus lucasi* et *S. tricinctus* dans les Hautes-Plaines algériennes (Sofiane BOUKLI).

La matière est là pour le tome 15. Il faudra l'éditer avant juillet (août) 2010, de façon à ce que les études faites durant l'été prochain soient réservées au tome 16 (ou 17, car il y a l'atlas des espèces déterminantes MP-LR qui occupera un tome complet).

5. *Amélioration des Recommandations aux auteurs*

David MORICHON : la mise en page est parfois trop dense. Il faudrait un intervalle de 3 points après les titres de rang 2.

Vote. Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Il est décidé aussi de rendre téléchargeable les recommandations aux auteurs avec un modèle (Word) pour les articles et un modèle pour les notes.

6. *Compte tenu de l'augmentation du nombre d'adhérents, faut-il augmenter le tirage de la revue ?*

Il y a eu 9 adhérents nouveaux en 2009, et déjà 6 en 2010.

On peut donc compter sur 75 abonnés pour 2010. Sachant qu'il faut 10 exemplaires pour le dépôt légal, cela nous laisse 15 exemplaires en stock avec le tirage actuel à 100 exemplaires.

Ne faudrait-il pas passer à 120 exemplaires pour le tome 15 ? (La note de l'imprimeur pour le tome 14 aurait été 1600 € pour 120 exemplaires, au lieu de 1 340 € pour 100 exemplaires)

Vote. Il est décidé à l'unanimité de passer le tirage à 120 exemplaires.

7. *Atlas national : comment améliorer le masque de saisie Excel ? Et quel logiciel choisir pour centraliser les données (Serena ?, Cybertracker ?, bdnat ?, DFF ?, ...)*

Masque de saisie

¹ Toujours rien le 08 juin 2010. Tout espoir semble donc perdu...

Stéphane JAULIN présente le masque de saisie Excel.

Eric demande que le valideur (éventuel) de la donnée soit indiqué aussi (en plus du récolteur) ; également que le stade phénologique soit un champ obligatoire (en se limitant à « adulte » et « juvénile »). David propose de rajouter comme champs obligatoires : s'il y a eu récolte, s'il y a eu photo, s'il y a eu un enregistrement sonore, si la détermination a été faite au chant.

Il semble nécessaire d'ajouter des instructions détaillées pour la saisie de chaque champ (par exemple le système pour les coordonnées géographiques).

Vote. Toutes ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Logiciel

Après une rapide discussion, il y a accord unanime pour que ce soit Access.

Eric demande s'il serait possible de synchroniser toutes les bases de données individuelles, à l'instar de ce qu'a fait le Centre de cartographie suisse. Réponse de Stéphane : le logiciel coûte 50 000 euros...

8. Point sur la participation de l'ASCETE au GSG (UICN). Ne faudrait-il pas créer une commission interne à l'ASCETE pour réfléchir à l'amélioration des critères UICN ?

B. DEFAUT résume la situation comme suit.

« Le GSG (*Orthoptera Specialist Group*) a été constitué par Axel HOCHKIRCH en décembre 2009, le but principal étant d'augmenter la prise en compte des Orthoptères dans les listes rouges UICN. Le GSG comprend actuellement une 35 membres, dont 3 français (BD, Yoan Braud et Laurent Tatin). Les échanges se font par courriel, en anglais.

Le 05 janvier Simon N. STUART, de l'UICN, nous annonce le lancement au 1^{er} janvier d'une liste rouge UICN des espèces menacées "Espèces du jour", pour sensibiliser aux espèces menacées, et en coïncidence avec l'année internationale de la biodiversité 2010 :

Le 6 janvier HOCHKIRCH propose le plan de travail suivant :

- « 1. évaluations globales pour les Orthoptères européens.
2. Évaluations globales pour les Orthoptères d'Afrique-du-Sud.
3. Développement d'outils acoustiques pour la surveillance des espèces menacées.
4. Écrire une ligne directrice pour la réintroduction/translocation des espèces en péril ».

Le 03 février j'ai (BD) envoyé au groupe le message suivant, après approbation par les membres du CA, pour attirer l'attention sur les difficultés méthodologiques :

« L'association que je dirige (ASCETE) est impliquée dans la dynamique des listes rouges depuis plusieurs années. Nous sommes en relations suivies avec l'UICN-France (Florian Kirchner), et nous avons le projet de participer avec lui en 2010 à l'élaboration d'une liste rouge UICN nationale.

Il y a quelques années, l'ASCETE a publié une première liste rouge nationale (SARDET & DEFAUT, 2004). Mais elle ne respectait pas les critères IUCN, parce que nous n'avons pas réussi à les appliquer aux Orthoptères. Et il y a à cela deux raisons :

1) Il nous a semblé indispensable de transposer préalablement aux insectes les seuils retenus pour les Vertébrés dans la méthodologie internationale. Et nous n'avons pas su comment faire. Comment avez-vous résolu de votre côté cette question ?

2) De toute façon, même si nous avons réussi une telle transposition, nous ne disposons pas en France d'informations ayant le niveau de précision requis. Cela nous a obligé à utiliser une méthode empirique, et à diminuer le nombre de classes retenues. Qu'en est-il dans vos pays respectifs ?

Nous aimerions bien connaître votre point de vue.

Merci d'avance. »

Les réactions à ce message ont été nombreuses et variées ; certains ont confirmé la difficulté d'appliquer la méthode UICN aux invertébrés, et ont demandé des modifications dans les critères ; mais d'autres ont adopté la position inverse.

Le 04 février, Axel HOCHKIRCH fait le point :

« Je pense que nous devrions suivre deux approches différentes.

1. Le processus de Liste Rouge doit suivre les critères UICN version 3.1. Cela est nécessaire, car l'UICN a discuté longtemps ces critères et ne va pas être amusé

si un seul groupe de spécialistes (parmi plus de 70 groupes) commence à douter de ceux-ci. [...].

2. Développement de nouveaux critères de liste rouge. Je pense vraiment que cela est nécessaire, bien que j'ai été critiqué auparavant pour une telle idée. Nous avons besoin de quelque temps et quelques bons arguments, si nous voulons le faire. Et nous devons tout d'abord convaincre certains autres groupes spécialisés (invertébrés). En particulier, je voudrais inclure un critère de "l'habitat de prédilection" des invertébrés. Si nous savons que certains Orthoptères se trouvent uniquement dans un habitat particulier et si nous savons que cet habitat est rare ou menacé, nous devrions utiliser cette information pour la liste rouge. Je suis également d'accord avec Bernard que les seuils de taille de population, qui ont été développés pour les vertébrés, ne sont pas applicables aux insectes. D'autre part, nous devrions envisager que de nombreux insectes relèvent du le critère C2b (fluctuations extrêmes du nombre des individus matures). » [...].

Un peu plus tard le même jour J. GERLACH, de l'UICN, déclare qu'il est absolument nécessaire d'utiliser les critères actuels, car il n'est pas question que l'UICN modifie ces critères avant 5 ou 10 ans.

Le 17 février, B. ODE, qui coordonne le GSG au niveau de l'Europe, conjointement avec R. KLEUKERS et L. WILLEMSE), envoie au GSG une demande pressante de début des travaux ; à propos des difficultés méthodologiques écrit :

« [...] Plusieurs autres groupes d'insectes ont été évalués avec succès en utilisant les critères actuels. Aux Pays-Bas, nous avons expertisé des listes rouges européennes pour des groupes d'insectes : Odonates et Papillons. Nous aurons un accès aisé à cette expertise, donc nous devrions être capables de vous aider pour les éventuels problèmes avec les critères. [...] »

Cela m'a décidé à envoyer le 21 février un message se terminant sur la conclusion suivante :

« Je crois que nous devons commencer par clarifier la méthode d'évaluation, à la fois en l'adaptant à nos connaissances réelles (qui ne doivent pas varier beaucoup d'un pays à l'autre), et en adaptant les seuils aux invertébrés. »

Axel HOCHKIRCH a réagi à ce message le 22 février en proposant de « former un groupe de travail séparé pour le développement de nouveaux critères » :

J'ai aussitôt approuvé « la création d'une commission pour adapter les critères actuels de l'UICN aux invertébrés. »

Le 26 février j'ai envoyé aux membres du GSG un lien sur lequel on peut lire une critique sévère de la méthodologie et des résultats de l'UICN (Rachel Novak, New Scientist, 11 March 2009) :

<http://www.newscientist.com/article/mg20126992.700-flawed-red-list-putting-species-at-risk.html?full=true>

Laurent TATIN a approuvé cet envoi (cela a été la seule réaction).

Le 1er mars A. HOCHKIRCH m'a demandé si je connaissais quelqu'un qui soit apte à diriger la commission d'adaptation des critères UICN aux invertébrés. C'était une offre personnelle implicite ; j'ai décliné, en invoquant le manque de temps (et il est vrai que la faune de France a déjà pris 5 ans de retard, et que depuis 1 an je n'ai pas écrit une seule monographie nouvelle !) et aussi ma mauvaise maîtrise de l'anglais à l'oral.

Mais, bien sûr, je me suis senti tenu de faire des propositions concrètes. Dans un premier temps, aidé par Monique PROST (de l'UEF), j'ai pensé à François DUSOULIER, à qui j'ai transmis tout les mails échangés (j'avais son accord, bien sûr). Mais après avoir hésité il s'est récusé, également par manque de temps. Ensuite Pierre Rasmont s'est déclaré à son tour intéressé (son courriel du 26-03-2010), mais depuis que je lui ai demandé s'il s'engageait fermement à accepter le poste de coordinateur de la commission (mon courriel du 07-04-2010) il ne s'est plus du tout manifesté.

Le 14 avril j'ai annoncé à Hochkirch que je renonçais à chercher un coordinateur francophone pour la commission.»

Yoan BRAUD demande que l'on précise la position de l'ASCETE par rapport aux listes rouges européennes en cours. B. DEFAUT répond qu'à titre personnel il ne peut pas à la fois dénoncer la méthode comme étant inapte, et l'utiliser.

Eric SARDET propose que nous actualisions notre propre liste rouge en conservant notre méthodologie mais en appliquant la terminologie UICN. Cela est accepté, et un tour de table permet alors de proposer au GSG la liste suivante d' « espèces-cibles » au titre de la contribution de l'ASCETE : *Uromenus rugosicollis*, *Eugryllodes pipiens*, *Stenobothrus grammicus*, *Chorthippus jucundus*, *Yersinella beybienkoi*, *Epacromius tergestinus ponticus*.

Eric se propose pour réfléchir à la mise en place par l'ASCETE de suivis d'effectifs d'espèces sensibles (soit par bénévolat, soit suite à une demande de fonds pour financer des salariés ou et des défraiements).

9. Amélioration du site Internet.

9-1). Serait-il utile de traduire en anglais les rubriques du site ? Si oui, qui pourrait intervenir ?

David va solliciter Suzie SALIES et Françoise ELLIOT.

9-2). Faut-il créer des liens qui conduisent depuis chaque espèce (dans la liste officielle) non seulement à une ou plusieurs photos mais aussi à une carte de l'atlas UEF ?

Stéphane précise que pour les photos, c'est déjà en cours.

Pour les cartes, il est d'accord pour s'en occuper aussi. B. DEFAUT fait remarquer qu'il faudra d'abord obtenir l'accord de l'UEF.

10. Questions diverses.

1. D. MORICHON propose de mettre en ligne une base de données de références biblio. Il faudrait utiliser un logiciel libre, francophone et bien fait. A réfléchir davantage.

2. D. MORICHON propose pour la prochaine actualisation de la liste d'ajouter le nombre d'espèces par niveau hiérarchique. SJ va le réaliser pour le site.

3. E. SARDET se demande s'il faut protéger le fichier Excel téléchargeable sur notre site (référentiel des espèces de France). S. JAULIN et B. DUHAZE remarquent que toutes les protections peuvent être contournées, et que la philosophie du partage des données est excellente. E. SARDET veut bien prendre la responsabilité de tenir à jour ce référentiel.

4. Benoît et Stéphane vont se renseigner sur les avantages qu'il y aurait à ce que l'ASCETE adhère au SINP (le but final étant de pouvoir disposer des orthophotos actualisées régulièrement).

5. D. Morichon accepte le poste de trésorier par *interim* (en remplacement de Jacques Désile, empêché par la maladie).

- IN MEMORIAM : HELENE MAUREL.

(Bernard DEFAUT). *Hélène MAUREL s'est éteinte le 14 avril 2010 à Montpellier, à plus de 87 ans. Cette acridologue a passé l'essentiel de sa carrière professionnelle à l'Institut Agronomique d'Alger, dans le laboratoire de zoologie dirigé par Roger PASQUIER.*

Une notice nécrologique lui sera consacrée dans le prochain MOE.

- NOUVEAUX MEMBRES.

HUBERT Baptiste,

44, rue de Sébastopol
62190 Lillers

BONNEMAISON Mathieu,

50, rue du Prieuré
34270 Saint Jean-de-Cuculles

VACHER Alain

5019, rue Emiland Gauthey
71390 Bissey-sous-Crucy

BONIFAIT Sylvain,

Appt 28, Bât. A3
Résidence Pasteut-Murat
66, rue Murat
33200 Bordeaux

ROBIN Jérôme,

6, rue du stade
82370 Corbarieu

LETT Jean-Michel,

1, rue des quatre vents
41320 Saint Loup-sur-Cher

BUILLES Stéphane,

rue du Dr Romefort
résidence Pascal Triat
immeuble les romarins
33520 Bruges

COURRIER DE L'ASCETE n° 34

juin 2010

